Budget 2003: section III, Commission

2002/2004(BUD) - 12/03/2002 - Avis du Parlement sur les prévisions/orientations budgétaires

En adoptant le rapport de M. Göran FÄRM (PSE, S) sur les orientations budgétaires 2003 (section III, Commission), le Parlement européen se rallie pleinement à la position exprimée par sa commission des budgets (se reporter au résumé du 26 février 2002) et estime avec elle que la priorité des priorités réside dans la préparation à l'élargissement. Parmi les autres priorités politiques de l'Union, le Parlement relève la réforme des Institutions (et singulièrement de la Commission) et l'appui aux politiques visant à renforcer la sécurité intérieure (lutte contre le terrorisme, contrôle aux frontières, sécurité aérienne, renforcement d'EUROPOL et création d'EUROJUST). Sur les questions horizontales, la Plénière indique que le Parlement poursuivra son suivi de l'exécution budgétaire (notamment des RAL) et du profil des dépenses. Elle regrette la baisse significative du taux d'exécution budgétaire en 2001 et demande une simplification accrue de la procédure budgétaire et un plus ferme lien entre décisions législatives et budgétaires. Pour ce qui est des politiques internes, la Plénière précise également certaines de ses priorités : elle invite la Commission à mettre en place des politiques d'asile et d'immigration cohérentes fondées sur le respect des valeurs humaines et des droits de l'homme en mettant l'accent sur l'intégration sociale des ressortissants des pays tiers légalement installés dans l'Union. Pour ce qui est des actions extérieures (rubrique 4), outre l'engagement pris d'apporter une contribution de 200 mios EUR pour 2002 à la reconstruction de l'Afghanistan au sein d'une coalition internationale aussi large que possible, la Plénière a réaffirmé son désir de contribuer au redressement de l'Argentine, tout en se déclarant profondément préoccupée par la dégradation de la situation économique et sociale de la population palestinienne et de la destruction, par Israël, des infrastructures de l'Autorité palestinienne, dont certaines ont été financées par l'UE. La Plénière constate également avec inquiétude l'absence d'approche prospective en ce qui concerne les initiatives de la Commission en matière de PESC et demande un renforcement de l'attention dans cette matière.